

Procédure de téléconsultation pour les patients

Doctocare et ses praticiens sont disponibles en ligne pour réaliser une téléconsultation. Vous pourrez échanger avec votre médecin, l'informer de vos symptômes et il en déduira le traitement nécessaire.

Conditions nécessaires pour effectuer une téléconsultation :

- Avoir une connexion Internet
- Sur ordinateur : avoir une webcam et son micro activé
- Sur votre smartphone : avoir l'application Hangouts Meet ([iOS](#), [Android](#))

Si vous ne connaissez pas le numéro de téléphone de votre établissement de santé

1. Sur le site web **Doctocare.com**, cliquez sur « **Coronavirus : Téléconsultation** ».
2. Appelez le numéro de téléphone de votre établissement de santé pour **prendre votre rendez-vous de téléconsultation**.
3. Pour confirmer votre rendez-vous de téléconsultation, vous devez communiquer au secrétariat ces informations nécessaires : nom, prénom, date de naissance, e-mail, adresse postale, numéro de téléphone, et numéro de sécurité sociale.
4. Vous recevez une invitation Agenda dans votre boîte mail. Vous trouvez dans cette invitation, un lien Google Meet qui vous permettra d'effectuer la téléconsultation avec votre praticien.
5. 5 minutes avant le début du rendez-vous, vous êtes notifié du rendez-vous sur votre Agenda. Vous avez aussi ce lien dans l'email d'invitation.
6. **Cliquez sur le lien Google Meet.**



7. **Vous êtes sur un ordinateur.**
Vous êtes sur la page Google Meet. Vous pouvez cliquer sur le bouton « participer à la réunion ».

Vous êtes sur votre smartphone avec un compte Gmail (@gmail.com).

Se rendre dans l'application Google Meet. Vous pouvez cliquer sur le bouton « participer à la réunion ».

8. Vous êtes connecté à la téléconsultation avec votre praticien. Vous pouvez l'informer de vos symptômes et il en déduira le traitement nécessaire.